

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

---

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD195

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 32, substituer aux mots :

" aux articles L. 171-1 à L. 171-2 ",

les mots :

" au chapitre I<sup>er</sup> du titre VII du livre I ".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision de référence.